



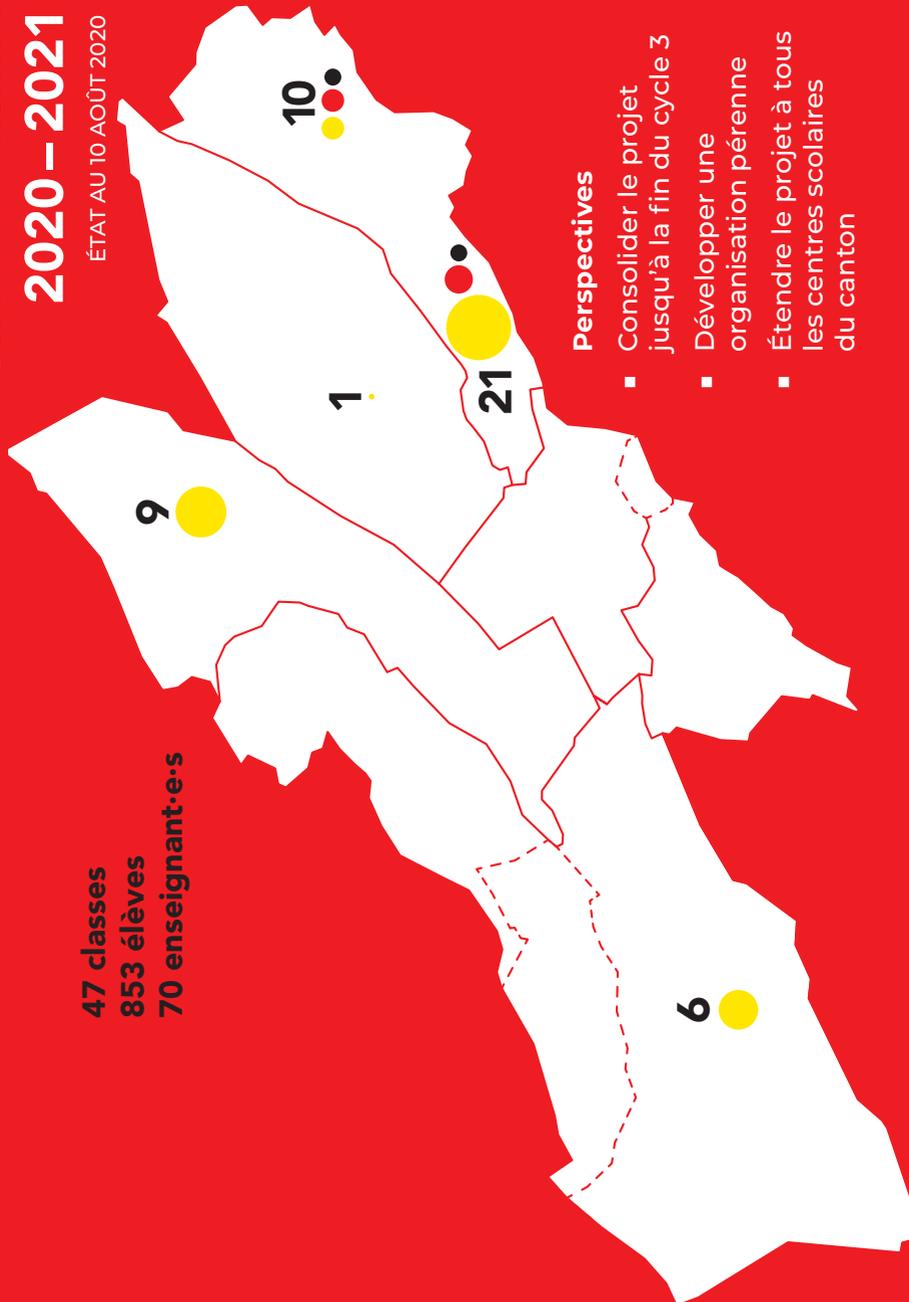
CYCLE 3  
CYCLE 2  
CYCLE 1

**PRIMA**  
ENSEIGNEMENT DE  
L'ALLEMAND PAR IMMERSION  
À L'ÉCOLE OBLIGATOIRE  
Service de l'enseignement obligatoire – SEO

# Classes PRIMA 2020 – 2021

ÉTAT AU 10 AOÛT 2020

47 classes  
853 élèves  
70 enseignant·e·s

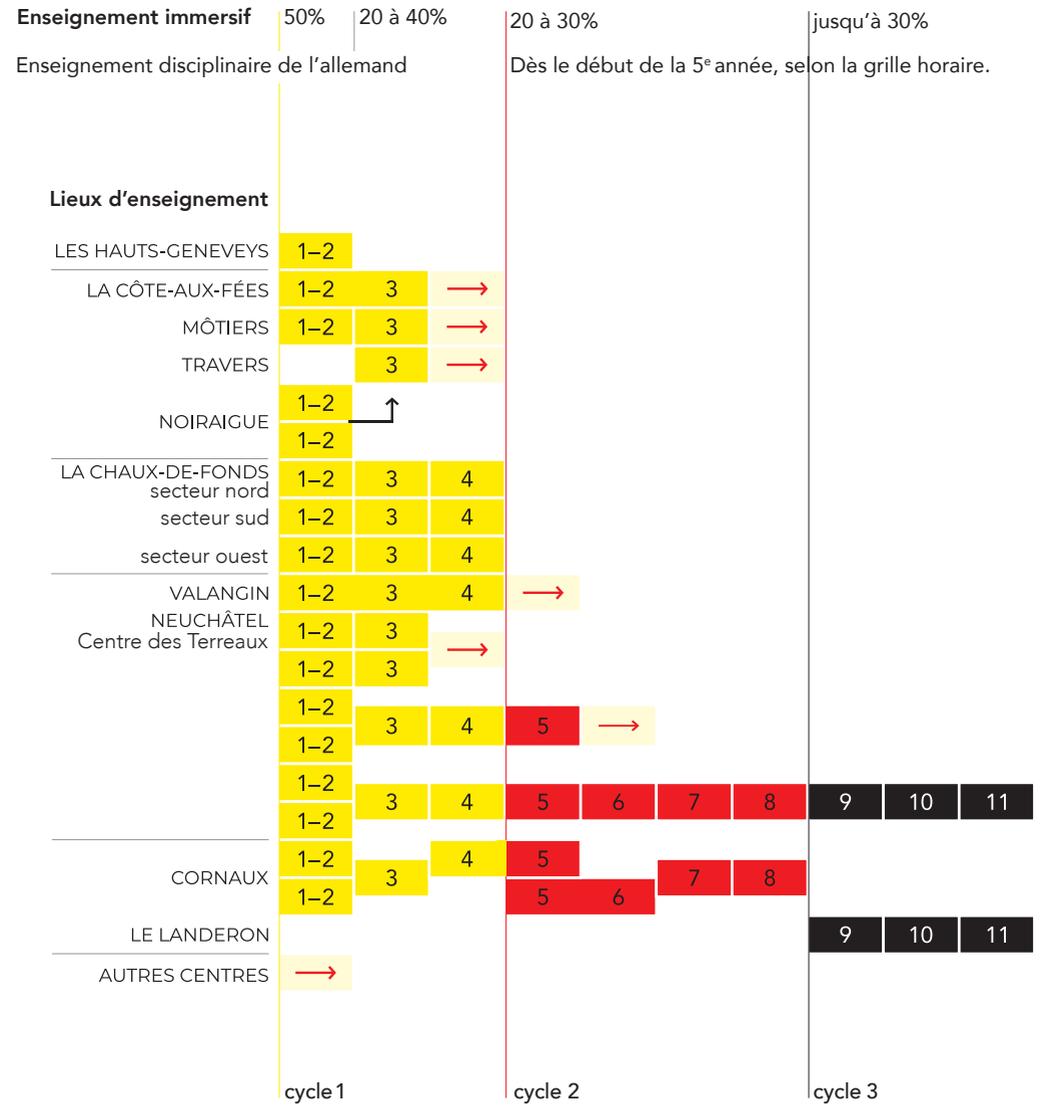


## Perspectives

- Consolider le projet jusqu'à la fin du cycle 3
- Développer une organisation pérenne
- Étendre le projet à tous les centres scolaires du canton

## Schéma des classes PRIMA 2020 – 2021

→ PERSPECTIVES 2021-2022



# PROJET IMMERSION ALLEMAND

## Quelques définitions

- **Immersion** : enseignement d'une discipline dite « non linguistique » en allemand (outil de communication)
- **PRIMA** : projet d'enseignement de l'allemand par immersion précoce à l'école obligatoire
- **Classe PRIMA** : classe offrant un enseignement de l'allemand par immersion précoce
- **Élève PRIMA** : élève d'une classe PRIMA
- **Centre PRIMA** : centre disposant de classe(s) PRIMA
- **Filière PRIMA** : structure de classes PRIMA débutant en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années (1-2) et permettant aux élèves de suivre un enseignement PRIMA dans la verticalité

---

## Bases légales et recommandations

- Arrêté concernant l'expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce (PRIMA) du Département de l'éducation et de la famille (DEF)
  - Directives du service de l'enseignement obligatoire (SEO)
  - Fil rouge à l'attention des enseignant·e·s
  - Concept cantonal de l'enseignement des langues  
[www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2019/19020\\_CE.pdf](http://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Rapports/2019/19020_CE.pdf)
-

## Objectif

L'objectif global du projet est d'**offrir un enseignement de l'allemand par immersion précoce** sur toute la scolarité obligatoire, soit jusqu'à la fin de la 11<sup>e</sup> année.

Dans un premier temps, au cycle 1, il s'agit de **sensibiliser les élèves aux langues et cultures** ainsi que de **promouvoir et dynamiser l'apprentissage de l'allemand de manière précoce**, soit dès l'entrée à l'école obligatoire.

L'allemand est par conséquent utilisé comme **vecteur de communication favorisant un contact riche, varié et ludique avec la langue**. Il ne s'agit pas d'enseigner l'allemand en tant que discipline, mais d'**enseigner en allemand**.

L'élève s'imprègne progressivement de la nouvelle langue et développe des compétences langagières d'abord en compréhension, puis en production. De plus, il **acquiert des stratégies d'apprentissage ainsi que des attitudes d'adaptation, de flexibilité et de créativité** dues à l'enseignement immersif.

Dans un deuxième temps, soit dès le début du cycle 2, l'allemand est également introduit en tant que discipline scolaire.

### Visées

	Fin de cycle 1	Fin de cycle 2	Fin de cycle 3
Compréhension de l'oral	A1.2	B1.1	B2.1
Compréhension de l'écrit	A1.1	A2.2	B1.2 à B2.1
Production de l'oral	A1.1	A2.2	B2.1
Production de l'écrit	–	A2.1	B1.2

Niveaux selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et le Portfolio européen des langues (PEL)

## Rôle des autorités

### Autorités scolaires communales et intercommunales

- Engager du personnel pour enseigner en immersion, de manière proactive
- Déployer et pérenniser les filières sur la verticalité
- Adapter l'organisation des équipes enseignantes (possibilité de travailler en duo)

### Service de l'enseignement obligatoire – SEO

- Définir le projet
- Organiser le suivi scientifique et pédagogique
- Proposer les formations (linguistiques, didactiques, pédagogiques)
- Mettre à disposition du matériel didactique

---

Soutien et investissement de la part des parties prenantes (autorités, membres de direction, enseignant-e-s, parents) sont les clés de la réussite.

---

## Atouts d'un enseignement PRIMA pour l'enfant

- Ouverture aux langues et aux autres cultures
- Apprentissage de l'allemand varié, ludique et en contexte (approche actionnelle)
- Plaisir de travailler en allemand et d'apprendre différemment les disciplines (immersion)
- Développement de nombreuses stratégies d'apprentissage
- Possibilité offerte à tous et à toutes les élèves, quel que soit leur profil

---

Les conditions et la procédure d'admission sont fixées par les autorités scolaires communales et intercommunales qui mettent à disposition les classes PRIMA.

---

## Points forts des classes PRIMA

### Synthèse du suivi scientifique de 2018-2019 en 8<sup>e</sup> année

- Plaisir des élèves à utiliser l'allemand, même spontanément
- Perception d'un climat bilingue en classe
- Grande autonomie dans la mobilisation des stratégies de communication et d'apprentissage
- Compétences avancées constatées en allemand, en anglais et en mathématiques
- Apprentissage facilité de l'anglais

## Enseignant·e·s : vous êtes intéressé·e·s ?

L'enseignant·e doit en principe disposer :

- d'un titre pédagogique pour le degré concerné [www.ne.ch/SEOemploi](http://www.ne.ch/SEOemploi)
- de compétences linguistiques en allemand et en français suffisantes à un enseignement immersif dans l'année de scolarité concernée.

### Postulations pour le corps enseignant :

[giuseppina.biundo@ne.ch](mailto:giuseppina.biundo@ne.ch)

ou

directions des écoles concernées

### Se former

La Haute École Pédagogique des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel (HEP-BEJUNE) et le SEO organisent des formations linguistiques, didactiques et pédagogiques.

### Renseignements :

auprès de la responsable de projet PRIMA, formation et suivi scientifique :

[brigitte.tisserand@ne.ch](mailto:brigitte.tisserand@ne.ch)

**Ouverture  
aux langues et  
aux autres cultures**

# Contacts

[www.ne.ch/projetPRIMA](http://www.ne.ch/projetPRIMA)

# Informations

[www.ne.ch/projetPRIMA](http://www.ne.ch/projetPRIMA)  
[www.rpn.ch/ProjetPRIMA](http://www.rpn.ch/ProjetPRIMA)

# Soutiens



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la culture OFC**

**movetia** Autonomie local education  
Exchange of mobility  
Sports & mobility  
Exchange and mobility

FONDATION  
**HENRIMOSER**

**Prix du Fédéralisme 2016** décerné par la Fondation ch  
pour la collaboration confédérale.



---

Service de l'enseignement obligatoire – SEO  
Rue de l'Écluse 67  
2001 Neuchâtel

[service.enseignementobligatoire@ne.ch](mailto:service.enseignementobligatoire@ne.ch)

  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL